

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module *Diversité des développements et inclusion (TD-DevIn)* 2024-2025

Code : S.SI.364.2927.F.24

Type de formation :

- ☒ Bachelor
☐ Master
☐ MAS ☐ DAS ☐ CAS
☐ Autre :

Type : ☐ Module obligatoire
☒ Module obligatoire à option

Organisation temporelle :

- ☐ Module sur un semestre
☐ Module sur deux semestres
☐ Semestre d'automne
☒ Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 4 ECTS

Langue principale d'enseignement :

- ☒ Français ☐ Anglais
☐ Allemand ☐ Autre :
☐ Italien

3. Prérequis

- ☒ Avoir validé les 60 ECTS de la première année
☐ Avoir validé le module : ...
☐ Avoir suivi le module : ...
☐ Pas de prérequis
☐ Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : ☒ Ab1 ☐ Ab2 ☒ Ab3 ☒ Ab4 ☐ Ab5 ☒ Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : ☒ Bb1 ☒ Bb2 ☐ Bb3 ☒ Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : ☒ Cb1 ☐ Cb2 ☒ Cb3 ☒ Cb4

Rôle de leader

Compétences : ☐ Db1 ☐ Db2 ☐ Db3 ☐ Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : ☐ Eb1 ☐ Eb2 ☐ Eb3 ☐ Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : ☐ Fb1 ☐ Fb2 ☐ Fb3 ☐ Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : ☐ Gb1 ☐ Gb2 ☐ Gb3 ☐ Gb4

Apprentissages critiques :

- Permettre à des personnes de différents âges de vie de recevoir des soins adaptés et de vivre des expériences positives dans leurs relations avec les infirmier·ères dans des contextes de diversité de développements physiques, mentaux et identitaires.
- Communiquer avec des personnes de différents âges de la vie dans des contextes de diversités de développements physiques, mentaux et identitaires pour les accueillir, créer une relation, un partenariat et concevoir / réaliser des soins appropriés.
- Pouvoir envisager les professionnel·les nécessaires pour répondre aux besoins ciblés dans la situation et coconstruire le projet thérapeutique.

5. Contenus

- Contenus transverses : comportements défis, situations complexes, surmédication et contrainte, douleur, évaluation des besoins en santé, comorbidités, interactions et relations, accès aux soins
- Cadres légaux et théoriques
- 4 thématiques déclinées aux différents âges de la vie :
 - Diversités cognitives, Diversités sensorielles, Diversités des apprentissages, Diversités identitaires

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|--|----------------------------------|
| ☒ Conférence | ☒ Séminaire | ☐ Projet |
| ☐ Laboratoire clinique | ☒ Simulation | ☐ Autre : |
| ☒ Présentiel | ☐ Distanciel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|---|---|--------------------------------------|
| ☐ Examen écrit | ☒ Oral | ☐ Pratique |
| ☐ Dépôt de dossier | ☐ ECOS | ☐ Autre : ... |
| ☐ Individuel | ☒ En groupe | |

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

- Remédiation ☒ Remédiation possible ☐ Pas de remédiation

Conditions de la remédiation	Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.
Modalités d'évaluation de la remédiation	Selon consignes définies dans le syllabus.

Répétition

Conditions de la répétition :	La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.
Modalités d'évaluation de la répétition :	Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module
Délai pour l'évaluation de la répétition :	Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)
Validation de la répétition :	La répétition est validée si l'étudiant-e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant-e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

La présence aux cours dans lesquels la pédagogie expérientielle prime (séminaire, laboratoire clinique, analyse de pratique, ...) peut faire l'objet d'une attribution de points à la validation. Ces cours sont identifiés dans le syllabus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

11. Bibliographie

- Deseilles, M., Perroud, N. & Weibel, S. (2020). *Manuel de l'hyperactivité et du déficit de l'attention*. Editions Eyrolles.
- Clobert, N. & Gauvrit, N. (2021). *Psychologie du haut potentiel. Comprendre, identifier, accompagner*. De Boeck.
- Emerson, E & Einfeld, S.L. (2016). *Les comportements-défis. Analyser, comprendre et traiter*. De Boeck Supérieur.
- Habib, M. (2018). *La constellation des DYS. Bases neurologiques de l'apprentissage et de ses troubles*. 2e Edition. De Boeck.
- Haute Autorité de Santé. (2020). L'accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité - Les transitions et la fin de vie. https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2020-11/polyhandicap_5_transitions.pdf
- Jardinier, L., Klimczak, F. & Eigenheer-Meroni, S. (2024, 27 mai). Soin et handicap : anticiper les besoins des enfants. *REISO*. <https://www.reiso.org/document/12543>
- Lalive d'Epinay Raemy, S. (2021). Quelques ajustements raisonnables suffisent : les soins à une personne polyhandicapée. *Krankenpflege - Soins infirmiers*, 2, 68-69. <https://arodes.hes-so.ch/record/7196>
- Laxer, G. (2021). Au-delà des cinq sens, la sensorialité. In G. Laxer, *Handicaps, les chemins de l'autonomie* (pp. 37-49). Érés. <https://www.cairn.info/handicaps-les-chemins-de-l-autonomie--9782749267906-p-37.htm>
- Roduit, D., Favrod, J., & Gauer, G. (2021, 13 septembre). Autisme : améliorer l'accès aux soins. *REISO*. <https://www.reiso.org/articles/themes/handicaps/7920-autisme-ameliorer-l-acces-aux-soins>
- Sebaï, T. & Borrero, P. (2023, 13 avril). Surdit   : lever les obstacles d'acc  s aux soins. *REISO*. <https://www.reiso.org/articles/themes/handicaps/10597-surdite-lever-les-obstacles-d-acces-aux-soins>

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur-es de l'école et intervenant-es externes.

Nom des responsables de la transition : Agn  s Maire et Valentine Roulin

Descriptif valid   le 08.09.2024

Par la responsable locale de fili  re : A.-L., Th  voz